

Procès-Verbal du Conseil d'École

du Jeudi 12 juin 2025

Présents :

- Mesdames ANDRE Marion, HANNECART Marion, SAVONA Delphine, TERRIER Mélaine, Messieurs CONTESSA Damien, GARNIER Fabrice et LEBLOIS Mathias, Enseignants.
- Monsieur MERCIER Yves, Maire de la commune.
- Madame BERNON Martine, adjointe aux affaires scolaires de la commune.
- Mesdames BONO Claire, EDOUGNI Jamila, GILBERT Rozenn, LOYWYCK Kelly, MAGAT Annabelle, MOULIN Julie, Monsieur TOURNIER Jérôme, Parents d'élèves élus.

Excusés :

- Mesdames BARRILLON Hélène et COMAS Céline, Enseignantes.
- Mesdames AVRAIN Nathalie, CHABCHOUB Yosra, FONTANA Maud, Messieurs JOSLEY Frédéric, SOULI Chawki Parents d'élèves élus.

I - Procès-Verbal : approbation du procès-verbal du 2ème Conseil d'Ecole

Le Procès-Verbal du dernier conseil d'école est validé à l'unanimité.

II – Projet et vie de l'école

a. Bilan des actions des projets de classe

- Projets réalisés depuis le 2ème Conseil d'Ecole

- M GARNIER Fabrice est engagé dans le projet FaunaFlora avec sa classe. La réhabilitation de la mare pédagogique avec le soutien de la Mairie est fini. Il faudra surveiller le niveau d'eau car il y a un problème d'approvisionnement avec le canal.
- Certaines classes de l'école ont participé au rallye mathématiques.
- Les élèves de Mme TORRES ont construit le Carnazozo pour le char du Carnaval sur le thème du Brésil.
- La classe de M GARNIER Fabrice a bénéficié d'intervention danse afin que les élèves apprennent une chorégraphie pour animer la parade du Carnaval.
- La classe de M LEBLOIS Mathias est allé voir le spectacle « Panier Piano » le mardi 21 janvier 2025 à la salle de spectacle Saint Jean à La Motte Servolex.
- Les classes de Mmes SAVONA Delphine, TORRES Marielle et M GARNIER Fabrice sont allés le spectacle « Chanchan » le vendredi 31 janvier 2025 à la salle de spectacle Saint Jean à La Motte Servolex.
- La classe de Mme ANDRE Marion est allé voir le spectacle « Le bleu des arbres » le mardi 11 février 2025 au Casino à Aix les Bains.
- Les classes de M GARNIER Fabrice et Mme BARRILLON Hélène sont allés voir le spectacle « Pater Nap » le mercredi 12 février 2025 à Malraux à Chambéry.
- un cycle musique avec l'intervention d'Alain PARAVY a eu lieu pour les classes de M LEBLOIS, Mmes CORDEL / TERRIER et Mmes COMAS / ANDRE. Le thème choisi était « Musique du monde ». Les modalités d'intervention furent : tous les mercredis matins à partir de février 2025. Ce projet est financé par Planet'jeunes et l'école de musique. Un spectacle à destination des élèves de maternelle et du cycle 3 a eu lieu mercredi 11 juin 2025.

- Les élèves de CP et CE1 ont participé à leur première rencontre USEP, le mercredi 9 avril 2025 : « Indiana Mômes » au Fort de Tamié.
- Les classes de Mmes COMAS Céline / ANDRE Marion, TERRIER Mélaine / CORDEL Mélissa et HANNECART Marion / SAVONA Delphine ont fait une semaine banalisée sur le thème « Brésil et Capoeira » du 12 au 16 mai 2025 à l'école élémentaire. Le financement de l'intégralité du projet a été pris en charge par L'APE.
- Les photos de classe ont eu lieu le mardi 20 mai au matin.
- Les CP et CE1 ont participé à la sortie USEP « Les Robinsons de Buisson Rond » le 18 avril 2025.
- Les élèves des classes de M GARNIER et Mme TORRES ont participé à la sortie USEP « Les Chemins de la Mémoire » le 5 juin 2025 à Ugine.

- Projets à venir :

- La classe de M LEBLOIS Mathias partira en classe de découverte sur le thème « Arts plastique et découverte du milieu montagnard » du 16 au 20 juin 2024 à Saint François Longchamp.
- Les classes de M GARNIER Fabrice et Mme TORRES Marielle partiront en classe de découverte sur le thème « A la découverte de la montagne » du 16 au 20 juin 2024 à Saint François Longchamp.
- Une matinée « Koh-Lanta » aura lieu le jeudi 26 juin 2025, financée par l'APE.
- Un échange GS / CP aura lieu le mardi 1^{er} juillet au matin.
- Un après-midi jeux kermesse est prévu le vendredi 27 juin 2025 avec les élèves de GS.
- Le pot des bénévoles aura lieu le vendredi 27 juin 2025 à 17h.
- Il n'y aura pas de CROSS cette année à cause du plan Vigipirate qui oblige d'avoir un espace clos. La Mairie propose de le faire sur l'aire de jeux de la Creuse. Les enseignants iront voir la faisabilité pour l'année 2025-2026.

III – Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Un exercice a eu lieu le vendredi 6 juin 2025. Seule la personne ayant déclenché l'alarme était au courant de l'exercice. Il s'est déroulé dans de bonne condition : évacuation complète en 3 minutes 13 secondes.

b) Bilan financier de la coopérative

Il y a à l'heure actuelle 13 778,36 € en dépense et 8 202,40 en recettes pour la coopérative scolaire.

c) Bilan financier des budgets municipaux

La Mairie donne un budget de 49,57 € par enfant scolarisé pour les fournitures scolaires (8/12^{ème} sont versé en janvier en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} janvier et 4/12^{ème} sont donnés en septembre en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} septembre) soit un total de 4 627 € pour ce début d'année. 78,50 € ont été dépensés, le reste est engagé pour la rentrée scolaire 2025.

En transport, nous disposons de 9 000 €. 2 495 € ont été dépensés, 0 € sont engagé. Il reste 6 505 €.

d) Travaux

- L'équipe enseignante et le conseil des élèves, soutenus par la Mairie et les parents élus, travaillent sur le réaménagement de la cour de récréation. Un dossier « Notre école faisons la ensemble » est en cours de rédaction. La partie administrative est finie et a été envoyé à la circonscription. Il reste à finaliser le plan budgétaire.
- Le banc de l'amitié reste à mettre en place.
- La classe de M GARNIER sera en travaux durant les vacances d'automne : changement des baies vitrées.

- La porte du grand couloir sera changée aux vacances d'automne.
- La Mairie va voir s'il est possible de réparer tous les stores des puits de lumière qui sont cassés.

e) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

Les modalités de l'organisation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école doivent être votées en Conseil d'Ecole.

Le vote peut prendre trois formes :

- en présentiel
- par correspondance
- par voie électronique.

Résultats du vote :

- en présentiel : 0/15 voix
- par correspondance : 15/15 voix
- par voie électronique : 0/15 voix

Il est donc voté, à l'unanimité, le vote par correspondance pour les élections des représentants d'élèves au conseil d'école de l'année scolaire 2025-2026.

f) Projet d'école

Il a été rédigé en 2023-2024 pour 3 ans. Il est détaillé sur le PV du 1er CE.

IV – Organisation de la rentrée scolaire :

a) Structure de l'école

La rentrée aura lieu le lundi 1^{er} septembre 2025 à 8h30 avec les nouveaux horaires scolaires :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi : 8h30-12h et 13h45-15h30
Mercredi : 8h30-11h30.

6 classes sont prévues. Nous ne connaissons pas les effectifs exacts (des inscriptions / des départs peuvent encore avoir lieu et bousculer les répartitions). De ce fait, les listes seront affichées le jour de la rentrée sur les fenêtres de chaque classe.

A l'heure actuelle, sont inscrits à l'école élémentaire de Voglans pour la rentrée :

22 CP
30 CE1
31 CE2
26 CM1
32 CM2

Ce qui fait au total : 141 élèves.

Les listes de fournitures seront données d'ici la fin de l'année dans les cahiers de liaison, affichées dans le tableau extérieur et données en Mairie et mises en ligne sur le portail citoyen.

Au mouvement des enseignants, Mme André et Mme Terrier ont obtenu un poste dans une autre école et nous quittent. Mme Savona va partir dans un autre département.
M Contesse est nommé sur l'école.

V – Intervention de la Mairie

Une nouvelle organisation va être mise en place à la rentrée de septembre 2025 suite aux nouveaux horaires.

Maintien de la garderie gratuite jusqu'à 17h pour l'année 2025-2026.

Temps d'études surveillées de 16h45 à 17h45.

Garderie toujours possible jusqu'à 18h30.

Les APC ne seront plus possible sur la pause méridienne : la pause durant 1h45 et elle est obligatoirement d'1h30 pour les élèves. Il n'est donc plus possible de mettre 30min d'APC à ce moment-là.

Ils pourront être mis le matin avant l'école, durant les APC ou après les APC au choix des enseignants.

VI – Questions des parents

1) Quelle est la situation au sujet des problèmes de comportement/harcèlement ? Beaucoup de rumeurs ont été constatées ces derniers mois mais pas d'informations à destination des parents pour les éviter.

L'équipe enseignante prend très au sérieux tout signalement de comportement inapproprié ou de suspicion de harcèlement.

Par principe de discrétion et de respect de la vie privée des élèves, nous informons uniquement les familles directement concernées par une situation donnée. Une communication plus large, notamment en réponse à des rumeurs risquerait de stigmatiser certains enfants ou d'alimenter des inquiétudes injustifiées.

Cela dit, nous restons très attentifs à l'ambiance de l'école et nous poursuivons un travail éducatif régulier sur le vivre ensemble, le respect des autres et la gestion des conflits, dans toutes les classes. L'école s'est engagée dans le niveau 1 PhaRe.

Mme TORRES va voir ce qui a pu être fait dans d'autres écoles et comment mener un projet « Non au harcèlement ».

De plus, la gendarmerie n'est pas intervenue cette année pour le permis Internet et la formation harcèlement auprès des élèves. Mme BERNON et Mme TORRES vont se renseigner pour qu'elles aient lieu l'année 2025-2026 auprès de tous les CM.

2) Pourquoi pas de kermesse ou de spectacle de fin d'année organisé à l'école ? Intérêt pédagogique d'aller sur scène ?

Il n'y a pas de kermesse ni de spectacle de fin d'année tout simplement parce que ces événements demandent une organisation lourde et chronophage, en dehors du temps scolaire. En tant que directrice, je ne souhaite pas imposer ce type de projet à l'ensemble de l'équipe, sachant que chacun a déjà de nombreux projets tout au long de l'année.

A la place, nous proposons chaque année un temps festif et convivial en fin d'année, sous la forme d'un après-midi jeux organisé dans l'école, sur le temps scolaire, avec la participation de l'ensemble des élèves, des enseignants et de parents bénévoles. Nous y invitons aussi les élèves de GS (cela crée un moment privilégié pour faire connaissance en vu de la rentrée scolaire de septembre). Ce moment est apprécié des enfants, il permet de marquer la fin de l'année dans un esprit collectif, privilégié et détendu.

Concernant les spectacle sur scène, ils peuvent avoir un intérêt pédagogique s'ils s'inscrivent dans un véritable projet de classe, construit sur plusieurs semaines. Les classes bénéficiant de l'intervention d'Alain PARAVY choisissent le rendu qu'elles souhaitent : cette année, le spectacle a eu lieu un mercredi matin à destination du cycle 3 et des élèves de l'école maternelle.

Aux TAP, certains rendus (notamment au théâtre) sont organisés devant d'autres classes.

3) Y a t il possibilité de récupérer un enfant entre 11h45 et 12h30 (à priori 12h avec les nouveaux horaires à partir de septembre) ?

Ce temps de midi est un temps de restauration scolaire et non de garderie, donc pas de possibilité de récupérer les enfants entre 12h et 13h35.

Une garderie de midi est prévue le mercredi, pas les autres jours de semaine. Une enquête avait été effectuée et aucun besoin n'avait émergé.

4) La sonnerie pourra-t-elle être arrêtée pendant les vacances d'été ?

Oui, cela sera fait.

5) Où en est on de la réflexion sur le confort dans l'école lors des fortes chaleurs ? Y a t il un retour d'expérience de la médiathèque ?

2 classes sont essentiellement concernées.

Les fenêtres vont être changées dans la classe de M GARNIER à l'automne (problème de conformité).

Il n'y a pas assez de recul sur la géothermie de la médiathèque, les vitrages semblent fonctionner. Une étude sur l'école est en cours.

6) Il y a trop d'écart en temps entre le 2ème et le 3ème conseil d'école, pour l'année prochaine, pourrait on organiser le dernier conseil plus tôt au printemps ?

Cela s'explique par le fait que le 2ème conseil a été organisé de manière anticipée, afin de respecter la date butoir du 31 janvier pour la transmission du projet d'organisation de la semaine scolaire à la DSSEN.

Concernant la tenue du 3ème conseil plus tôt au printemps, cela reste difficilement envisageable. En effet, ce dernier conseil permet notamment de faire un bilan de l'année en cours et de donner des perspectives pour la rentrée prochaine. Or, nous n'avons pas toujours, au printemps, une vision assez claire de la structure de rentrée (effectifs, mouvements du personnel...)

Normalement, le 2ème conseil a plutôt lieu en février / mars.

7) Comment va se faire la répartition des prochains CP ? Classe unique ou double niveau ? Et si double niveau, comment se fera la répartition, étant donné que Mme Février (maîtresse des GS depuis 2 ans) est absente. Qui décide ?

Pour la rentrée prochaine, nous aurons 22 élèves inscrits au CP, ce qui permet de rester dans le cadre d'une classe unique, puisque la limite réglementaire pour les CP est de 24 élèves par classe. A ce jour, aucune décision définitive n'a été prise concernant une éventuelle répartition en classe unique ou en double niveau. Même si la solution de la classe unique semble possible, nous prendrons le temps de la réflexion en tenant compte de plusieurs critères : profil des élèves, dynamique de groupe, besoins spécifiques, équilibre pédagogique.

Il faut également souligner que le choix entre une classe simple ou un double niveau dépend aussi de la répartition des effectifs dans les autres niveaux. Nous devons éviter que certains niveaux soient dans 3 classes, ou que certaines classes se retrouvent avec plus de 30 élèves, ce qui n'est ni souhaitable pédagogiquement, ni viable en termes de condition d'enseignement.

Concernant l'absence de Mme Février, cela ne nous empêchera pas de faire une liaison GS/CP avec les collègues de maternelle afin d'assurer un passage en CP dans les meilleures conditions possibles.

La répartition des élèves, tout comme l'affectation des enseignants, relèvent de la responsabilité de la directrice de l'établissement, en concertation avec l'équipe enseignante lors d'un Conseil des Maîtres, dans le respect de l'intérêt pédagogique des élèves. Elle ne sera connue des parents que le jour de la rentrée scolaire, affichée comme tous les ans, sur les fenêtres des classes et sans changement possible.

Bilan de l'année :

L'équipe enseignante remercie chaleureusement toutes les personnes qui l'ont aidée durant cette année scolaire afin de mener les sorties et actions proposées aux enfants.

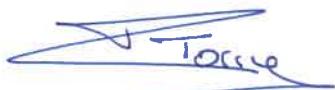
Elle remercie la Mairie et l'APE pour leurs implications financières qui lui permettent d'enseigner dans des conditions optimales.

Elle remercie chaleureusement les parents ayant pris des congés pour nous accompagner sur toutes les sorties scolaires.

Elle remercie tous les parents d'élèves pour l'investissement dont ils ont fait preuve auprès de leur(s) enfant(s).

La Présidente du Conseil d'école
Mme TORRES Marielle

La secrétaire du Conseil d'école
Mme MAGAT Annabelle





COMPTE DE RÉSULTAT

DÉPENSES		RECETTES		
	2024-2025	#VALEUR !		
Classe de découverte et déplacements	7 027,70		Cotisations	2 065,00
Visites et spectacles	1 779,50		Classes de découverte	2 720,00
Achats de Matériel	2 522,50		Subventions	1 763,40
Fonctionnement	134,04		Dons & Sponsors	1 648,00
Alimentations	394,32		Autres	6,00
Affiliations & Cotisations	1 014,90		TOTAL (II)	8 202,40
Autres	905,40		RÉSULTAT DÉFICITAIRE (si I > II)	5 575,96
TOTAL (I)	13 778,36	0,00		0,00
RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE (si II > I)				